

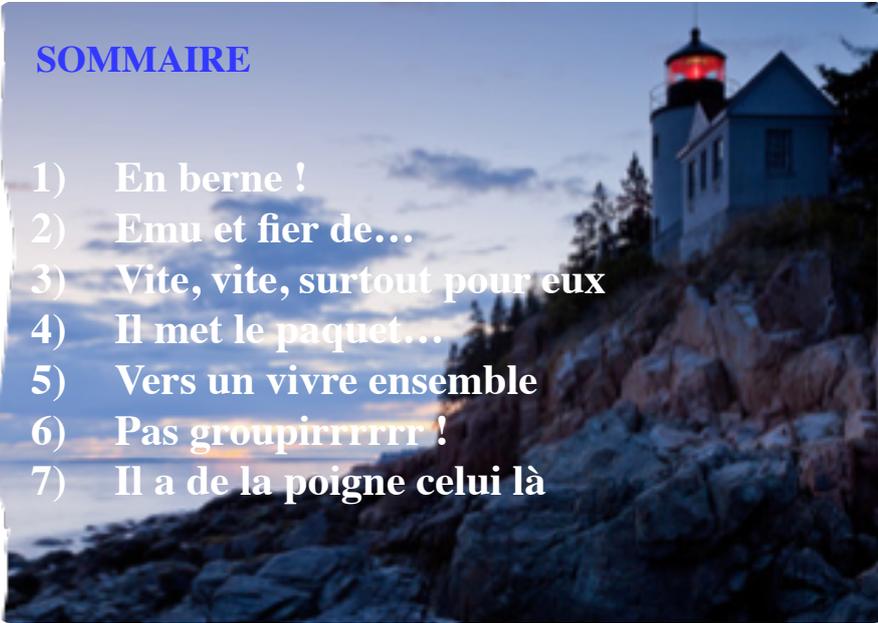
LA PRESSE EN REVUE...



JEUDI 22 JANVIER 2015

SOMMAIRE

- 1) En berne !
- 2) Emu et fier de...
- 3) Vite, vite, surtout pour eux
- 4) Il met le paquet...
- 5) Vers un vivre ensemble
- 6) Pas groupirrrrrr !
- 7) Il a de la poigne celui là



Gérard Diez La Presse en Revue

I) Croissance mondiale , des courbes en berne



Olivier Blanchard, le directeur des études du FMI, le 9 avril 2014 . (Photo AFP)

FMI. La baisse des prix du pétrole ne suffira pas à compenser le manque d'investissement en 2015.

Le Fonds monétaire international (FMI) ne cache plus son pessimisme sur la conjoncture mondiale. Mardi, lors de la publication de ses prévisions de croissance, révisées chaque trimestre, il a revu à la baisse ses projections, notamment en zone euro, mais aussi en Chine, où le PIB n'a progressé « que » de 7,4% en 2014, du jamais vu depuis vingt-quatre ans.

Spirale. Au-delà des chiffres - le FMI prévoit 3,5% de croissance dans le monde en 2015 et 3,7% en 2016 -, l'institution met en avant deux tendances majeures : le ralentissement prolongé des pays émergents aggravé par la fin de l'exception chinoise d'une part, la baisse des prix du pétrole de l'autre. Ce «net déclin» de l'or noir donnera certes «un coup d'accélérateur à la croissance mondiale», pointe le FMI, mais il sera «plus que compensé par des facteurs négatifs, notamment la faiblesse de l'investissement». Malgré une dégringolade des cours de 55% depuis septembre, la baisse des prix du pétrole ne sera pas suffisante pour booster l'activité. «Les prévisions restent sombres», note le FMI, tandis que son chef économiste, Olivier Blanchard, relève «les forts et complexes courants contraires» à l'œuvre.

Seul motif de satisfaction, les Etats-Unis confirment leur statut de locomotive mondiale, avec une prévision revue à la hausse pour 2015, à 3,6% contre 3,1% en octobre. A l'inverse du Japon, qui ne parvient toujours pas à sortir de sa spirale déflationniste et d'une zone euro dont l'économie ne devrait progresser que de 1,2% cette année. A l'avant-veille d'une réunion cruciale de la Banque centrale européenne (BCE) au cours de laquelle elle doit annoncer des mesures chocs, le FMI la tacle au passage, coupable à ses yeux d'apporter une «réponse de politique monétaire [qui] reste trop lente» pour mettre en échec la stagnation actuelle.

«Astres». En écho au tableau dressé par le FMI, l'Organisation internationale du travail (OIT) a averti le même jour que le nombre de chômeurs dans le monde allait continuer à augmenter d'au moins 11 millions d'ici à 2019, pour atteindre le nombre de 219 millions. Que ceux qui se réjouissent un peu vite de «l'alignement des astres» sur le Vieux Continent (baisse de l'euro,

du pétrole et des taux d'intérêt) jettent un coup d'œil aux rapports du FMI et de l'OIT.

liberation.fr-Christophe Alix

II) Le magasinier de l'Hyper Casher, ému et fier de devenir français



PARIS (Reuters) - Lassana Bathily, l'employé malien qui a caché plusieurs des otages de la supérette casher où quatre juifs ont été tués il y a dix jours, s'est dit "très fier et très ému" mardi, au moment de recevoir son certificat de nationalité française.

Ce magasinier de l'Hyper Casher de la porte de Vincennes âgé de 24 ans, avait caché plusieurs des otages au sous-sol après l'irruption d'Amedy Coulibaly, auteur des quatre meurtres et de celui, la veille, d'une policière à Montrouge.

Le jeune homme, arrivé en France en 2006 et qui avait vu une demande de naturalisation rejetée en 2011, a reçu son certificat de nationalité française des mains du Premier ministre, Manuel Valls.

Lassana Bathily s'est dit "très heureux" même s'il a aussi dit vivre un moment "très difficile" en évoquant la mort d'un des employés du magasin, Yohan Cohen.

"Les gens sont tous égaux quelle que soit leur couleur", a dit le jeune homme, célébrant à la fin de son court discours l'égalité, l'amitié et la fraternité.

Auparavant, le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve avait salué le "sang-froid" et "l'altruisme" de son "nouveau compatriote", lui exprimant la gratitude de l'Etat français.

Le ministre a évoqué un "geste de courage et d'humanité (...) symbole d'un islam de paix et de tolérance, celui que pratiquent des millions de compatriotes musulmans, eux aussi terrifiés et endeuillés".

Il a en outre souligné que 57.610 personnes avaient obtenu la nationalité française en 2014. "Il s'agit là de la force irrépensible de notre modèle républicain", a-t-il estimé.

Le Premier ministre Manuel Valls, lui-même né en Espagne et naturalisé français en 1982, à 20 ans, a insisté sur l'accueil d'étrangers dans la citoyenneté française.

"Nous avons relancé les processus de naturalisation, non pas pour brader cette nationalité française mais parce que nous pensons qu'accueillir de nouveaux Français est une chance", a dit le chef du gouvernement. "Nous donnons ce soir l'une des plus belles images de notre pays."

Reuters.com-(Gregory Blachier, édité par Yves Clarisse)

LAPRESSEENREVUE.EU

III) L'urgence d'un islam de France structuré, apaisé, crédible

Henri Tincq



Prière à la Grande mosquée de Strasbourg en 2013. REUTERS/Vincent Kessler

Sans renier l'héritage laïque, une voie de cogestion de l'islam peut être imaginée en France, garantissant l'égalité de traitement des musulmans avec les autres religions, excluant l'assimilation autant que l'insertion communautaire à l'anglaise.

Depuis près d'un demi-siècle, tous les gouvernements, de droite comme de gauche, échouent dans la gestion d'un islam divisé, soumis aux influences étrangères, rétif à toute hiérarchie cléricale ou laïque. Il est devenu urgent de relancer la question obsédante de la place de l'islam dans la République laïque, de sa capacité à s'organiser, à s'unifier, à désigner des représentants compétents et incontestés, à se mobiliser contre ses tendances radicales, à condamner et évincer ses extrémistes.

Toutes les équivoques ne sont pas levées, mais l'une des leçons des derniers événements en France est la libération de la parole, chez les musulmans, à propos de l'islam radical dans leurs rangs.

Sans doute a-t-on eu tort de confondre leurs silences d'hier avec de la complicité. Leur peur, leur division, leur stupeur devant la montée du terrorisme islamiste, devant l'injonction de condamnation qui pesait sur elle, venant de tous les milieux, étaient les premiers responsables de cette paralysie. Une page semble aujourd'hui se tourner. Le désaveu est plus net et certainement majoritaire.

Faut-il y voir la promesse d'avancées, enfin sérieuses, sur la question obsédante de la place de l'islam, deuxième religion de France, dans la

République laïque, de sa capacité à s'organiser, à s'unifier, à désigner des représentants compétents et incontestés, à se mobiliser contre ses tendances radicales, à condamner et évincer ses intégristes?

Depuis près d'un demi-siècle, c'est-à-dire depuis la sédentarisation d'une communauté musulmane qui a quintuplé (5 millions) depuis 1960 – notamment harkis, rapatriés, migrants économiques, regroupement familial–, tous les gouvernements, de droite comme de gauche, ont échoué à faire émerger une représentation unique, structurée, respectée de l'islam de France, à l'image de ce qui existe dans les consistoires juif, protestant ou dans les institutions de l'Eglise catholique de France.

Tous les ministres de l'Intérieur (chargés des cultes), qu'ils jouent la carte de la fermeté (Charles Pasqua) ou de la concertation (Pierre Joxe, Jean-Pierre Chevènement, Nicolas Sarkozy), se sont cassés les dents. On a isolé et arrêté des réseaux extrémistes, traqué et expulsé des imams politisés, remis de l'ordre dans certaines mosquées, tari des sources suspectes de financement et de fourniture d'armements. Mais la gestion sécuritaire de l'islam de France, pour ne pas dire policière, n'a pas endigué la montée de la radicalisation.

Tableau 1 - Dénominations religieuses selon le lien à la migration

	Immigrés	Descendants de deux parents immigrés	Descendants d'un parent immigré	Population majoritaire	Population en France métropolitaine
Sans religion	19	23	48	49	45
Catholiques	26	27	39	47	43
Orthodoxes	3	1	0	0	0,5
Protestants	4	1	1	1,5	2
Musulmans	43	45	8	1	8
Juifs	0,5	1	2	0,5	0,5
Bouddhistes	2,5	1	0,5	0,5	0,5
Autres	2	1	1	0,5	0,5
Total	100	100	100	100	100

Source - Enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE, 2008.
 Champ - Personnes de 18 à 50 ans.
 Lecture - 19% des immigrés ont déclaré ne pas avoir de religion et 26% se sont déclarés de religion catholique.

Tableau issu de l'enquête Ined-Insee «Trajectoires et origines 2010». Il en ressort qu'il y aurait 8% de musulmans en France, soit environ 5 millions. L'enquête du Pew Research Center aboutit environ au même nombre (4,7 millions).

Favorisée par la droite au pouvoir, la gestion dite «consulaire» avec un partenaire privilégié –la Mosquée de Paris, «vitrine» de l'islam de France, construite en 1926 à la mémoire des soldats musulmans tués lors de la Première Guerre mondiale– n'a pas davantage abouti.

Trop dépendante de ses liens statutaires et financiers avec l'Algérie, coupée de toute base associative, de jeunes, de femmes, d'intellectuels, la Mosquée de Paris n'a jamais été capable d'assurer le leadership musulman. Les polémiques incessantes sur la fixation des dates

du Ramadan, sur le marché juteux de la viande halal, sur la formation et le recrutement des imams ont largement contribué à son discrédit.

Enfin, la gestion collégiale de l'islam, qui avait la préférence de la gauche, n'a pas donné de résultats plus probants. L'instance représentative à présidence tournante (le Corif, Conseil de réflexion sur l'avenir de l'islam en France), qu'avait mise en place le ministre Pierre Joxe (PS) au début des années 1990, a vite succombé à ses divisions.

Dans la même ligne, une décennie plus tard, Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur, a failli réussir. Avec habileté et énergie, il avait trouvé un compromis et obtenu un accord entre les principales obédiences rivales, la Mosquée de Paris fidèle à l'Algérie, la Fédération des musulmans de France liée à la Ligue islamique et au Maroc, l'Union des organisations islamiques de France, proche des Frères musulmans.

Et en avril 2003, pour la première fois, un organisme central –le Conseil français du culte musulman (CFCM)– était élu avec un mandat clair: organiser l'islam de France, en devenir le porte-parole, gérer les affaires du culte qui suscitent tant de convoitises et aiguisent tant de querelles recuites.

Un programme qui a globalement échoué. Depuis plus de dix ans, sur fond de rivalité entre musulmans d'origines algérienne et marocaine, le CFCM s'est montré incapable de travailler de manière collégiale. Il s'est partagé les majorités et les postes, mais, manquant de moyens, de charisme et d'agenda, il est devenu inaudible, jusque dans la tempête actuelle.

La contrainte des lois laïques

Le projet fédérateur d'un islam de France représentatif, structuré, inscrit dans la réalité laïque du pays, capable de contrôler ses dérives intégristes, fait donc partie des serpents de mer de la politique française. C'est un vœu pieux qui se dérobe toujours à la réalité, se résume à une longue série d'occasions gâchées. C'est la conséquence lancinante de ces maux congénitaux que sont l'absence de hiérarchie cléricale dans l'islam sunnite, majoritaire en France, et la fragmentation d'une communauté divisée par ses origines nationales, ses sensibilités, l'ego de ses représentants, ses clivages de générations et ses filières de financement.

Il n'y a pas un islam de France, mais presque autant d'islams que de musulmans! Eclatés en une quinzaine de nationalités d'origine (Maghreb, Turquie, Afrique noire, etc) et une multitude de chapelles associatives, placés sous la coupe d'ambassades et de bailleurs de fonds étrangers, réclamant sans cesse le soutien des pouvoirs publics, mais criant à l'ingérence dès la moindre intervention de l'Etat, la responsabilité des musulmans en France dans cet échec est écrasante.

Mais cela ne doit pas disculper les responsables politiques. Au lieu de tout entreprendre pour désolidariser l'islam de ses influences étrangères, ils ont fermé les yeux, au nom d'une laïcité non interventionniste, sur les subventions des pays arabes au culte musulman français. C'est l'Arabie saoudite qui a payé la construction de la grande mosquée de Lyon et le Maroc qui a financé, en partie, celle d'Evry. C'est l'Algérie qui subventionne le fonctionnement de la Grande mosquée de Paris. Ce sont les pays du Golfe qui ont servi de bailleurs de fonds à la première «université» islamique, créée à l'initiative de l'UOIF (Union des organisations islamiques) dans la Nièvre. Ce sont l'Egypte, l'Algérie, la Turquie qui envoient encore leurs imams en France prêcher dans les mosquées, chaque année, durant le mois de ramadan.

Les questions de fond, posées par l'intégration de cette nombreuse communauté, n'ont pas été traitées, encore moins réglées. Aucune des propositions allant dans le sens d'une plus grande transparence, d'un financement public de la formation des imams et des cadres religieux, n'a été suivie d'effet.

Dès les années 1970, le grand orientaliste Jacques Berque proposait de créer des lycées mixtes franco-arabes. Plus tard, des personnalités comme Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'Intérieur, comme les professeurs Mohamed Arkoun et Jacques Trocmé, prenaient position en faveur de l'ouverture d'une faculté islamique financée par l'Etat à Strasbourg, en pays concordataire, comme sont financées les facultés catholique et protestante de cette ville.

Ministre de l'Intérieur en 2004, Dominique de Villepin proposait aussi, sans succès, la création d'une Fondation chargée de financer les «œuvres musulmanes». Quant à la question de l'enseignement musulman sous contrat, elle est restée taboue jusqu'à la création, au début des années 2000, du lycée musulman Averroès dans la région lilloise.

Le résultat est qu'au fil des années, profitant des espaces laissés libres par l'absence de dirigeants compétents et consensuels, se sont développées des pratiques de «réislamisation» de jeunes dans les banlieues, puis de radicalisation. Ces pratiques ont favorisé le «repli» identitaire religieux, accru la distance avec les élus locaux, avec les porte-parole officiels et le tissu des associations qui, sur le terrain, luttent entre autres contre la drogue et la délinquance, en faveur du soutien scolaire et familial. Echappant à toute autorité, dans les mosquées et dans les cités, des enclaves ont commencé à se former. Une auto-organisation s'est mise en place, devenue perméable à toutes les infiltrations extrémistes.

Repenser l'islam dans une société laïque

Tirant la leçon des échecs passés et des événements de ces derniers jours, le débat sur la structuration d'un islam pluriel, divisé, instrumentalisé, rebondit aujourd'hui. Si la France a réussi à intégrer «des musulmans» –et les exemples de réussite sont légion–, elle n'a jamais réussi à intégrer, ni même à penser l'islam en tant que tel, longtemps perçu comme un phénomène provisoire et étranger. Elle a longtemps cru que l'islam allait disparaître avec l'assimilation de la première génération.

Mais bien avant la vague salafiste et la radicalisation islamiste, le vent avait tourné. En rupture avec la génération des «pères» assimilés, avec un modèle dominant d'intégration culturelle, des jeunes filles auparavant en minijupe avaient commencé dans les années 1980 à porter le voile, à réciter leurs cinq prières quotidiennes, à faire le ramadan. C'est allé dans certains cas jusqu'au port de la burqa, réprimée par une loi de 2010.

Dans la situation nouvelle d'aujourd'hui, quels sont les scénarios disponibles et possibles?

Le premier est un interventionnisme plus direct de l'Etat dans la religion musulmane, en vue de régler des questions qui paraissent insolubles depuis des décennies, mais sont devenues cruciales et touchent à la sécurité même de la communauté et du pays. On le sent dans les coups de menton d'un Manuel Valls: la tentation est grande pour l'Etat de se substituer à un leadership musulman défaillant. Mais peut-on aller jusqu'à créer une forme de «consistoire» musulman, comme l'empereur Napoléon avait créé un consistoire juif et un consistoire protestant, toujours en fonction et qui ont prouvé leur capacité?

Déjà pressé, dans les années 1980, de faire preuve de plus d'autorité dans les affaires de l'islam, Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'Intérieur, avait l'habitude de répondre: «Je ne suis pas Napoléon». Il était trop fin connaisseur de l'histoire de la République et des lois laïques pour savoir qu'on ne pouvait pas organiser autoritairement l'islam en France.

Voudrait-on créer aujourd'hui un consistoire musulman qu'on ne le pourrait pas. L'islam est arrivé après 1905 sur le sol français, mais la séparation des cultes et de l'Etat ne permet plus à aucun gouvernement d'administrer directement une religion pourtant devenue, par le nombre de ses fidèles, la deuxième de France et traversée par de graves tensions.

Ministre de l'Intérieur, puis président de la République, Nicolas Sarkozy avait bien tenté de contourner l'obstacle, mais il avait profondément choqué le camp laïque. Il avait proposé d'amender –légèrement– la loi de 1905 pour aider à la construction de lieux de prière décents et pour financer la formation d'enseignants religieux parlant français et intégrés. Pour lui, la France devrait transcender son «culte de la laïcité», rompre avec l'interprétation restrictive des lois de séparation, délimiter un nouvel espace pour la religion en politique. En raison des polémiques qui ont suivi ses discours de Saint-Jean de Latran à Rome en 2007 et de Ryad en 2008, il ne s'est pas obstiné.

Faut-il alors se tourner vers le système «communautariste» qui prévaut en Grande-Bretagne, où l'islam prend en charge sa propre organisation, désigne ses représentants, possède ses écoles privées mais subventionnées, ses agences de l'emploi situées au sein même des mosquées? Cette logique de développement séparé est contraire à toute la tradition française d'intégration depuis deux siècles. Elle ne protège aucunement des montées de fièvre intégriste et crée même des sortes de ghetto.

Faut-il voir l'exemple espagnol: en 1992 à Madrid, un accord passé avec l'Etat garantit aux fidèles de confession musulmane la construction de lieux de culte, la formation de leurs imams, l'enseignement religieux à l'école publique, la reconnaissance des mariages islamiques, la pratique religieuse des militaires, etc.

Former des cadres religieux et des aumôniers de prison

Après la tragédie du 7 janvier et le sursaut

républicain du 11, traquer les réseaux islamistes, chasser les imams politiques, réprimer le port de la burqa, sanctionner les refus de mixité, à l'école ou à l'hôpital, ne peuvent plus tenir lieu de seule politique. Sans renier l'héritage laïque, une voie de cogestion de l'islam peut être imaginée en France, garantissant l'égalité de traitement des musulmans avec les autres religions, excluant l'assimilation autant que l'insertion communautaire à l'anglaise.

D'abord, faire émerger un mode plus crédible de représentation et de direction de la communauté, dans toutes ses composantes, y compris laïque. Le modèle est celui du Conseil des institutions juives de France (Crif).

Puis il est aussi urgent de faire avancer la question cruciale de la formation des cadres religieux. Celle-ci devait être la clé de voûte d'un islam apaisé, mais les instituts Avicenne de Lille, ceux de l'UOIF près de Château-Chinon (Nièvre) ou de la Mosquée de Paris (dont les étudiants reçoivent aussi des cours de religion et de laïcité à l'Institut catholique) témoignent, hélas, d'une formation qui reste précaire, peu contrôlée, dispersée. Les pouvoirs publics, autant que les associations divisées sur les contenus théologiques, semblent dépassés par les enjeux de formation musulmane.

Enfin, si Manuel Valls et l'ensemble de la classe politique conviennent que la racine du mal se trouve largement dans la concentration de musulmans radicaux en prison, il faudra impérativement renforcer les moyens budgétaires et augmenter la charge et le nombre des aumôniers de prisons. Ceux-ci ne sont qu'environ 150. Ils touchent un maigre pécule et n'ont pas de statut qui les protège socialement. Les contrôles et les enquêtes (légitimes) des préfetures et de l'administration pénitentiaire découragent aussi des vocations.

On ne pourra cependant trouver de meilleur antidote au prosélytisme radical que dans la présence et l'écoute des aumôniers en nombre, éclairés, formés, convaincus de l'importance de leur mission pour lutter contre l'endoctrinement, l'influence de «meneurs» qui prêchent un islam de guerre et de violence. C'est à ce prix que la communauté musulmane pourra guérir de ses démons. Mais, sur ce terrain de la prison comme sur les autres, l'Etat ne pourra pas non plus se dérober à ses responsabilités.

IV) Lutte contre le terrorisme : Valls annonce la création de 2 680 emplois

Cette annonce intervient alors que le nombre de personnes susceptibles de "passer à l'acte" sur le sol français a bondi de 130% en un an, selon le Premier ministre.



2 680 emplois supplémentaires vont être consacrés à la lutte contre le terrorisme, a annoncé le Premier ministre, Manuel Valls, au cours d'une conférence de presse à l'Élysée, mercredi 21 janvier. Parmi ces 2 680 emplois supplémentaires, 1 400 seront dédiés dans les trois prochaines années aux services de renseignement.

Cette annonce intervient alors que 1 300 individus impliqués dans des filières jihadistes, et présents sur le sol français, doivent actuellement faire l'objet d'une surveillance renforcée, selon le chef du gouvernement. Ce nombre de personnes susceptibles de "passer à l'acte" est en augmentation de 130% sur un an.

Manuel Valls a également formulé d'autres propositions. Francetv info a retenu les principales :

- **Un nouveau fichier de renseignement** recensant les personnes condamnées pour terrorisme ou "membre d'un groupe de combat" va être créé. Les personnes seront contraintes à déclarer leur domicile et à se soumettre à des obligations de contrôle.
- **Lutter contre l'endoctrinement en prison.** Des quartiers spécialement dédiés aux islamistes radicaux vont le jour dans les établissements pénitentiaires, à l'image de l'expérience menée à Fresnes (Val-de-Marne) depuis quelques mois.
- **La surveillance d'internet.** Davantage de moyens vont être accordés aux services de l'État afin de lutter contre la propagande et l'embrigadement, aujourd'hui très présents sur les réseaux sociaux.
- **Un meilleur équipement** pour les forces de l'ordre est aussi à l'ordre du jour. L'État devrait ainsi acquérir de nouvelles armes pour lutter

contre les terroristes qui utilisent désormais des armes lourdes.

Par Francetv info

La petite blague de Manuel Valls sur la présence de Ségolène Royal en Israël le 13 janvier

Mardi 13 janvier, Ségolène Royal a représenté la France en Israël, pour les funérailles des quatre victimes juives de l'attaque contre l'Hyper Casher de la porte de Vincennes. En présence de dignitaires israéliens et de quelque 8.000 personnes, la ministre de l'Écologie a donc assisté aux obsèques, sur les hauteurs de Jérusalem.

Interrogé sur cette présence lors d'un déjeuner avec des éditorialistes deux jours plus tard, Manuel Valls s'est laissé aller à une petite blagounette au sujet de celle qui est également la mère des enfants du président de la République, comme le rapporte Le Canard Enchaîné mercredi 21 janvier.

"Pourquoi est-ce Ségolène Royal qui a été envoyée à Jérusalem ?", lui est-il demandé. Réponse très sérieuse du Premier ministre :

Parce qu'elle est l'ancienne compagne du Président et qu'il voulait envoyer une part de lui-même.

Face à cette réponse surprenante, l'assemblée est médusée. Puis Manuel Valls "éclate de rire", selon l'hebdomadaire, et poursuit :

Non, je plaisante. Fabius, Cazeneuve et moi étions tenus de rester à Paris. Ségolène est tout simplement numéro 3 du gouvernement, c'est une personnalité politique importante, elle est connue partout dans le monde.

Un statut qui ne l'empêche toutefois pas de se faire régulièrement recadrer par le chef du gouvernement.



Etienne Baldit-lelab.europe 1.fr

V) Une République sociale pour un vrai vivre-ensemble



Photo : Martin Bureau / AFP

Henri Pena-Ruiz , philosophe et auteur du " Dictionnaire amoureux de la laïcité " (Plon) et Amar Bellal, rédacteur en chef de la revue Progressistes *Les terroristes ont tué des «instituteurs du peuple»* par Henri Pena-Ruiz, philosophe et auteur du Dictionnaire amoureux de la laïcité (Plon)



Paris , place de la République, nuit du 7 janvier. Des dizaines de bougies vacillent aux pieds de Marianne . La République est en deuil . Qui pourra dire l'accablement, cette tristesse dans tous les yeux , cette

de former des paroles qui ne paraissent pas dérisoires ? On prend soudain la mesure du crime . Les fanatiques ont voulu tuer le courage , l'humour critique, l' insolence salutaire, ces audaces de l' art et de la satire qui parlaient vrai et clair. Et ce alors que la complaisance électoraliste inventait le politiquement correct pour travestir la trahison en réalisme, en expressions confuses, en formules ambiguës . Car enfin confondre l' esprit critique avec la stigmatisation, le culte avec la

culture , la fermeté du droit avec la violence arbitraire, c'est brouiller le sens des principes et encourager leurs adversaires. De même réduire la laïcité à l' égalité des religions et non de toutes les convictions , c'est discriminer l'humanisme athée ou agnostique . Paradoxe. C'est l'humour impertinent qui a tenu lieu de clarté politique , quand trop de responsables se sont livrés à l'incantation de principes qu'ils n'osaient plus défendre concrètement. Chez Cabu, chez Charb, chez Honoré, chez Tignous, chez Wolinski , héros ordinaires de la clarté comme du courage, la liberté ne s'encomrait pas d'opportunismes ou de silences partisans. Elle jaillissait avec la fraîcheur du regard sans concession , la force d'un absolu dit hâtivement « irresponsable », mais assumé comme tel à rebours des lâchetés intéressées. Oui les dessinateurs de Charlie étaient les «instituteurs du peuple» chers à Victor Hugo . Leurs caricatures géniales surgissaient de la conscience spontanée qui pointe l'inqualifiable et le donne à voir sans autre violence que celle du fanatisme dénoncé. On riait devant le dessin et sa

légende , car il visait juste en passant à la limite , mais selon un clin d'œil complice qui n'avait rien de cette violence pointée du doigt.

Ces hommes de culture ne voulaient nullement faire la leçon . Ils incarnaient la liberté vive de l'être humain, cette sorte de langage sans façon qui convoque la pensée dans le sourire provoqué, et produit la conscience émancipée. Ces artistes modestes et tendres n'étaient jamais méchants, mais toujours féroces avec l'inhumanité qu'ils dessinaient sans complexe ni fausse pudeur. Ils dénonçaient l' intolérance et le racisme, la xénophobie et la bêtise meurtrière . Ils s'inscrivent désormais dans la « tradition des opprimés» chère à Walter Benjamin . Ils côtoient Jean Calas et le chevalier de La Barre , Giordano Bruno et Michel Servet, suppliciés au nom de la religion. Ils sont les héritiers de Voltaire, qui «écrasait l'infâme» dans l'humour du Dictionnaire philosophique , de Diderot, qui dénonçait le fanatisme dans la Religieuse , d'Averroès, qui invitait à lire le Coran avec distance dans le Discours décisif .

Cabu, Charb, Honoré, Tignous et Wolinski n'ont jamais confondu le respect de la liberté de croire, conquis par l'émancipation laïque, et le respect des croyances elles-mêmes . Ils ont su qu'on peut critiquer , voire tourner en dérision , une religion, quelle qu'elle soit, et que ce geste n'a rien à voir avec la stigmatisation d'une personne en raison de sa religion. Ils ont pratiqué la laïcité par la liberté de leur art, sans l'affubler d'adjectifs qui attestent une réticence hypocrite. Ni ouverte ni fermée, leur laïcité avait l'évidence nette de leurs dessins créateurs . Car ils savaient que l'indépendance des lois communes à l'égard de toute religion est la condition des libertés comme de l'égalité, mais aussi celle d'un cadre commun à tous, capable d'unir sans soumettre. Ils savaient, comme le rappelle Bayle, qu'il n' existe de blasphème que pour ceux qui vénèrent la réalité dite blasphémée.

Dans un État de droit laïque, nul délit de blasphème n'est légitime. Quant aux responsables religieux qui, naguère, ont poursuivi en justice Charlie Hebdo , ils ne manqueront pas de verser des larmes hypocrites et de défendre en paroles la laïcité et la liberté. Duplicité. En tenant à faire du blasphème un délit ils ont témoigné de leur conception rétrograde et pris une très lourde responsabilité morale. Cabu, Charb, Honoré, Tignous et Wolinski savaient et montraient clairement que les fidèles des religions ne peuvent être confondus avec leurs délinquants. Ni le christianisme avec Torquemada , qui envoya au

bûcher tant d'« hérétiques», ou avec les poseurs de bombe qui, le 23 octobre 1988, firent 14 blessés graves en incendiant le cinéma Saint-Michel qui projetait la Dernière Tentation du Christ . Ni le judaïsme avec Baruch Goldstein , qui, le 25 février 1994, abattit à Hébron 29 Palestiniens ou avec Yigal Amir, qui assassina Yitzhak Rabin le 4 novembre 1995 après avoir vu dans un verset de la Bible une incitation au meurtre . Ni l'islam avec les fous de Dieu, qui le 11 septembre 2001 précipitèrent des avions contre les Twin Towers de New York , causant la mort de plus de 3 000 personnes, ou avec les tortionnaires de l'« État islamique » qui violent les femmes et décapitent des journalistes . Cabu, Charb, Honoré, Tignous et Wolinski nous manquent déjà, d'une absence cruelle qui nous fait mesurer ce qu'ils apportaient à l'humanité riieuse et pensante, à la lucidité collective, à la conscience libre . Et, avec eux, nous manquent toutes les personnes qui ont subi cette mort aveugle , soit en s'opposant courageusement aux tueurs, comme les policiers, soit en se trouvant là, en conférence de rédaction ou à l'accueil.

Si nous voulons être Charlie , vraiment , nous devons bannir toute tentation de transiger sous quelque prétexte que ce soit avec les principes de notre République. Des principes conquis dans le sang et les larmes, à rebours de traditions rétrogrades qui n'épargnèrent aucune culture, aucune région du monde. Liberté, égalité, fraternité. Et laïcité, plus que jamais.

Une reconquête à opérer dans tout l' espace public par Amar Bellal, rédacteur en chef de la revue Progressistes



Il me semble important d'arrêter d' utiliser l' expression «cinq millions de musulmans en France ». Ce chiffre est d' ailleurs régulièrement repris par l' extrême droite pour faire peur et donner une lecture

communautariste des rapports sociaux. Comment ce chiffre a-t-il été établi ? Cela ne vient pas de l' Insee car ce type de recensement n'est pas autorisé dans notre République (et c'est tant mieux). C'est en fait l' estimation de la totalité de

tous les immigrés d'Afrique du Nord et d'Afrique noire, et de tous leurs descendants se trouvant sur le sol français. C'est d'une violence symbolique sans nom pour tous ceux (nombreux) qui sont athées, ou ne pratiquent pas, ou simplement pour les musulmans qui veulent avant tout être reconnus comme citoyens français, et qui se retrouvent ainsi catégorisés. Appliquer une telle simplification, qu'on n'oserait jamais appliquer aux chrétiens, est une forme de discrimination.

Même discriminée et même première victime de la crise, l'écrasante majorité (silencieuse) de ces jeunes ne sombre pas dans le djihadisme ou ne défend pas les attentats meurtriers contre Charlie Hebdo. Il faut le répéter sans cesse, et sans ambiguïté. La thèse selon laquelle les jeunes issus de l'immigration auraient

pour seule aspiration ou débouché le djihadisme, le sport-business, la star-académie ou la délinquance témoigne d'une condescendance, d'un mépris et d'une méconnaissance complète des milieux populaires. Ces affirmations ou pseudo-raisonnements, s'approchant de la sociologie de comptoir, ne s'appuient sur aucune étude sérieuse en réalité. En effet, les motivations pour les départs de jeunes en Syrie obéissent à des causes multiples et sont difficiles à cerner. Même le département de la Creuse est touché par le phénomène ! Plus grave, ces thèses effacent d'un trait tous les efforts de milliers d'acteurs sociaux dans des services publics des quartiers populaires, dont les enseignants dans les écoles, collèges et lycées : il serait intéressant d'écouter un peu ce qu'ils ont à dire et leur vécu.

D'autre part, expliquer que c'est la désespérance sociale de ces quartiers qui produit des Kouachi n'est pas un service qu'on rend à cette jeunesse, au contraire, cela contribue à les stigmatiser un peu plus comme des «terroristes potentiels» dès lors qu'ils basculeraient dans la misère.

Bien sûr le terrorisme peut (et il ne s'en prive pas en France) se nourrir de ces conditions sociales pour recruter ou susciter des vocations, mais ce n'est pas le facteur déterminant. Les causes sont multiples, politiques internationales de la France notamment...

Il convient de combattre l'ambiance «No futur» : pas de boulots en perspective ou alors des boulots au rabais pour toute une génération. Mais au-delà de cet aspect, c'est le «No futur» lié à la crise écologique, crise des ressources sur une planète limitée et une population en croissance-démographique.

Ce sentiment qu'on ne s'en sortira jamais sauf par la décroissance et la pénurie organisée et planifiée, ou la guerre de tous contre tous, nourrit un climat délétère. Face à ce tableau, il faut opposer un récit de progrès de toute l'humanité, par les batailles politiques mais aussi par les progrès scientifiques et techniques. C'est un vieux combat que mènent les obscurantistes partout dans le monde contre le raisonnement scientifique et la rationalité. Rappelons que l'ignorance et l'irrationalité tuent, pas seulement dans un contexte de terrorisme d'origine islamiste : en Inde ou en Afrique, des savants sont régulièrement tués car ayant lancé des campagnes de vulgarisation scientifique pour remettre en cause des croyances rétrogrades chez les paysans (et le business des charlatans derrière). Aux États-Unis, plusieurs États interdisent l'enseignement de la théorie de l'évolution pour ne pas heurter le récit biblique. Dans ce contexte, il est important de revaloriser le discours scientifique, ses méthodes de raisonnement, la rationalité : ils forment le socle de notre patrimoine culturel et sont la meilleure immunisation contre la radicalisation qui conduit au terrorisme. Antidote aussi pour combattre les thèses «complotistes» qui font des ravages dans les consciences et sont un obstacle à une politisation dans un sens «progressiste» des gens. Il y a besoin de repères à l'opposé du «tout se vaut» et du relativisme prôné dans certains milieux ces dernières années, issus de courants postmodernistes.

Le rôle de l'école est essentiel, mais il y a une reconquête à opérer dans tout l'espace public, notamment dans les médias avec des émissions, des documentaires aux heures de grande écoute.

On parle beaucoup du rôle que la culture peut jouer, à juste titre, mais la dimension scientifique est systématiquement occultée. Et cela ne sert pas la culture cette mise à l'écart, car le lien entre science et création artistique est fondamental ! Réapprenons à écouter les scientifiques, à les respecter aussi, même si leurs conclusions peuvent nous heurter et être à contre-courant des idées à la mode.

LA LAÏCITÉ EST UN PRINCIPE CONSTITUTIONNEL

« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. » (Article 2 de la Constitution du 4 octobre 1958.)

Desmarest fait son bilan de mandat dans la Val de Marne



Vice-président PCF du Conseil général du Val de Marne en charge de l'éducation et notamment des collèges, **Alain Desmarest**, candidat à sa succession en binôme avec **Fatiha Aggoune** dans le canton du Kremlin-Gentilly, organise une réunion publique pour faire son bilan de mandat **jeudi 28 janvier à 19 heures au collège Jean Perrin du Kremlin-Bicêtre.**

PER

LAPRESSEENREVUE.EU

VI) Valls renonce à des élections locales groupées en 2015

Laure EQUY



La réforme territoriale, qui crée 13 grandes régions, a été votée par les députés en juillet. (Photo Philippe Huguen.AFP)

Le Premier ministre a annoncé que les départementales auraient lieu en mars et les régionales en décembre.

Ce n'était pas le calendrier idéal imaginé par le gouvernement. Les élections locales programmées en 2015 vont être découplées, avec la tenue des départementales en mars prochain et des régionales à la «fin 2015». Manuel Valls l'a annoncé dans sa déclaration de politique générale, ce mardi, alors que l'opposition, qui criait à «l'amateurisme» et à «l'improvisation», réclamait d'être fixée sur ces échéances.

C'est sous la menace d'une censure du conseil constitutionnel que Matignon a donc dû se résoudre à fixer le renouvellement des assemblées départementales au printemps.

La date de décembre 2015 risquait de tordre le nez des «sages» qui avaient déjà consenti à un report des élections locales: initialement prévues en 2014, elles ont, une première fois, été repoussées pour cause d'agenda électoral trop chargé cette année (municipales, européennes, sénatoriales, etc.)

Par ailleurs, le Conseil constitutionnel peut accepter un délai à condition qu'il soit justifié par un motif d'intérêt général. Autant la majorité pouvait faire valoir que les régions sont touchées par la réforme territoriale, en cours d'examen par le Parlement, autant les départements ne sont pas concernés par ce texte.

Il n'y avait donc pas de raison de demander que ce scrutin départemental ait lieu également fin 2015. Pourquoi ne pas programmer aussi les régionales en mars? Cette piste apparaissait extrêmement compliquée alors que l'examen du projet de loi, qui fusionne des régions actuelles pour en créer 13 grandes, est loin d'être bouclé. Il doit encore être débattu par le Sénat à l'automne, soit après les sénatoriales que la droite a des chances de remporter. Le timing semblait bien trop serré en vue d'élections régionales sur la base de la nouvelle carte, en mars, soit à peine trois ou quatre mois après le débat parlementaire. «Il est complètement impossible de faire des élections régionales en juin et de mettre sur pied en même temps une nouvelle organisation des régions», avait prévenu Alain Rousset, président de l'Association des régions de France qui, début septembre, plaidait déjà pour des départementales en juin et des régionales en décembre.

Une équation délicate à résoudre... A moins de dissocier les deux élections. Le gouvernement n'était pas enthousiasmé par cette option. Compte tenu du climat politique, les scrutins intermédiaires sont autant de risques de débâcles pour le pouvoir. Lequel, plutôt que de multiplier ces épisodes douloureux, aurait préféré les regrouper. Matignon et la Direction générale des collectivités locales du ministère de l'Intérieur, alertés pendant l'été du risque constitutionnel, ont d'abord réfléchi à une façon d'organiser les deux élections «plus tôt, ensemble». Manuel Valls et Bernard Cazeneuve ont dû renoncer à cette piste. Le casse-tête est réglé. Reste un calendrier électoral miné pour la majorité.

Liberation.fr-Laure EQUY

LAPRESSEENREVUE.EU

VII) Le conseiller de Hollande, Bernard Poignant, dit aux socialistes : « La primaire, enterrez-là »

Bernard Poignant (PS), conseiller de François Hollande, a pour message aux socialistes qui pensent à une primaire pour le candidat à la présidentielle de 2017 d'"enterrer cette idée", a-t-il déclaré mardi.

"Aux socialistes qui y pensent, je leur dis: enterrez-là ! Si le président sortant - c'est lui qui décidera, c'est pas moi - est candidat au renouvellement de son mandat, il faut s'en tenir là", a-t-il déclaré, interrogé lors de l'émission "Preuves par trois" (Public Sénat/AFP/Dailymotion).

"Je vois mal le président de la République en fonction soumis à des primaires donc à une double élection, avec le risque en plus d'un dérapage de primaire ou d'un score moyen ou médium, non ! Le président sortant, s'il est candidat, il faut être tous derrière lui", a-t-il ajouté.

Selon M. Poignant, "ça va être un paradoxe pour le Parti socialiste parce qu'en 2011 on a fait des primaires qui n'(étaient) pas dans nos statuts et on n'en ferait pas (pour 2017, ndlr) alors qu'elles sont dans nos statuts (depuis octobre 2012, ndlr). Il faut avoir une capacité d'adaptation à la situation".

Au moment du congrès du PS, "on va assister à l'enterrement de cette affaire.(...) Pour moi il faut l'évacuer", a-t-il dit.

Selon le conseiller, Thierry Mandon, le secrétaire d'Etat à la Réforme de l'Etat, qui en novembre avait plaidé pour la tenue de cet événement au sein de la gauche, "a changé d'avis". "C'est un homme intelligent, donc il a forcément changé d'avis".

publicsenat.fr

